

La Belgique destination privilégiée par les demandeurs d'asile Burundais

La Libre Belgique, 10-08-2022 Le nombre de Burundais qui demandent l'asile en Belgique multiplié par 8 en 3 mois. comment expliquer cette forte croissance ? Le Burundi était, en juillet, le troisième pays le plus représenté aux portes de l'Office des Étrangers. La tendance a de quoi surprendre. Depuis le mois de mai, le nombre de demandeurs d'asile provenance du Burundi a été multiplié par huit. L'Office des Étrangers a comptabilisé 263 demandes de protection internationale de personnes originaires de ce pays de l'Afrique des Grands Lacs en juillet, contre 34 au mois de mai, et 112 en juin.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Le Burundi figure désormais en troisième position des pays les plus représentés parmi les demandeurs d'asile, derrière l'Afghanistan et la Syrie. Il se retrouve ainsi devant la Palestine ou l'Érythrée. Une telle hausse des demandes serait un cas unique en Europe. La Belgique semble être une destination privilégiée par les Burundais. Comment expliquer ce phénomène soudain ? La Belgique facile d'accès pour les Burundais Le premier élément concerne la situation au Burundi, instable depuis plusieurs années. Récemment, le climat sur place est détérioré et le pays est proche de la guerre civile. Au centre de cette crise majeure, une terrible pénurie de carburant. Voilà qui pourrait expliquer la fuite de nombreux ressortissants ces derniers temps. "Une filière semble être organisée via l'Éthiopie, la Turquie, et enfin la Serbie. Pour mieux comprendre, il faut se rappeler que les ressortissants burundais n'ont pas besoin de visa pour accéder à la Serbie. Une fois en Serbie, ils entrent sur le territoire européen via la Roumanie", analyse Dirk Van den Bulck, commissaire général aux réfugiés et aux apatrides. Mais, une fois dans l'espace européen, pour quel choix du plat pays ? "Le Burundi compte une importante diaspora en Belgique. Les exilés cherchent généralement à atteindre un pays où ils retrouvent d'anciens compatriotes. On observe ce phénomène pour de nombreuses nationalités", dit le commissaire général. Autre facteur qui peut expliquer le succès de la Belgique : le taux de reconnaissance du statut de réfugié des exilés burundais. En 2021, ce taux atteignait 96 %. Ce qui est énorme. Le Commissariat a, entre-temps, modifié sa politique de reconnaissance et le Conseil du contentieux des Étrangers (NdlR : l'instance de recours en matière de droit des Étrangers) a également changé sa jurisprudence, qui était jusqu'à favorable à l'octroi d'un statut pour les ressortissants burundais", expose M. Van den Bulck. "Cela a pu contribuer à véhiculer une image de la Belgique comme un pays facile d'accès. Mais les choses ont changé." Le taux de reconnaissance devrait être revu à la baisse, autant que beaucoup des ressortissants arrivés ces dernières semaines sont d'abord passés par la Roumanie. "Et, en vertu des accords de Dublin, c'est le pays d'entrée qui est compétent pour l'accueil", précise M. Van den Bulck. Vers une campagne de dissuasion à la rentrée Ce n'est pas la première fois que la Belgique connaît une hausse significative de ressortissants d'un pays particulier. Au début de l'année, les services avaient enregistré une forte augmentation des demandeurs d'asile en provenance d'Albanie. En 2020, un phénomène identique concernait la communauté brésilienne. Dans les deux cas, l'Office des Étrangers avait mené une campagne d'information et de dissuasion. Cela sera sans doute le cas pour le Burundi à la rentrée, une fois que les instances d'asile auront repris une activité normale. Tom Guillaume

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});